Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 029-212901235-20260311-2026_03_004-DE

MAIRIE DE LENNON

29190 LENNON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	15
Présents	12
Votants	12

Le mercredi 11 mars deux mil vingt-six,
Le Conseil municipal de la Commune de LENNON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Jean Luc VIGOUROUX, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 03/03/2026
Secrétaire de séance : J. LE GUEN

Présents : J.L. VIGOUROUX, R.JEZEQUEL, G. LENNON, J.M.CHAUSSY, J.J. LE GUILLOU, F. L'HOURS, J.BERNARD, C. BUREL, B.GADAL, J. LE GUEN, J. KERVENNIC, M.TOULGOAT.

Excusés : Y.CARIOU, M. LALLAOURET, M. CHAUSSY

OBJET : MARCHE HALLE-MEDIATHEQUE-EPICERIE MODIFICATION ATTRIBUTION LOT 5

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que, dans le cadre du marché de travaux Halle-Médiathèque-Epicerie, l'entreprise Métallerie Stabrowski de BRIEC, attributaire du Lot 5 Métallerie Serrurerie, a dénoncé le contrat engagé pour cause de cessation d'activité.

Suite à ce désistement, l'Atelier Neizh a pris contact avec la Serrurerie Brestoise Acier qui a établi un devis pour les travaux de Métallerie-Serrurerie à réaliser.
Le montant du devis de la Serrurerie Brestoise Acier est de 28 750 € H.T. quasi identique au devis de la Métallerie Stabrowski.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Prend acte de la défection de l'entreprise Stabrowski,

- Décide d'accepter le devis établi par la Serrurerie Brestoise Acier pour le lot 5,

- Autorise le Maire à signer le marché avec l'entreprise Serrurerie Brestoise Acier.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
J.L. VIGOUROUX